



# La lettre

des élus communistes et apparentés  
de Vénissieux - N° 51 - FÉVRIER 2019

**871**  
C'est le  
nombre de  
Vénissiens  
ayant  
contribué  
à la  
consultation  
«Ma commune demain,  
je donne mon avis»



## ÉDITO

### RÉSISTANCE AUX INJUSTICES SOCIALES ET FISCALES

Dans l'actualité sociale, entre la marche blanche pour les blessés des gilets jaunes, samedi 2 février, et la convergence, mardi 5 février, avec la CGT, notre budget confirme que l'action municipale porte des choix de résistance aux injustices fiscales et sociales.

Notre pays est fracturé par la brutalité d'un président et d'un système pour les riches dont les revenus accélèrent, dont les fortunes explosent, pendant que des régions se meurent, des services publics ferment, que la précarité, le chômage et le mal logement frappent des millions de Français.

Face aux mobilisations populaires, le gouvernement a tenté le mépris, espérant que les violences allaient tuer le mouvement, puis la répression, piégeant des manifestants peu organisés. 17 blessés graves ont été recensés depuis un mois mais aucun ne l'a été suite à «violences de manifestants». Puis, la remise en cause des libertés publiques de tous, au nom de l'action contre quelques-uns, a provoqué ce coup de colère d'un député centriste, qui serait dans notre conseil municipal, disons, Mr Iacovella, et qui dénonce un retour de Vichy !

Le gouvernement tente avec un grand débat inégal de reprendre la main sur le fond, de diviser ses opposants et comble de l'ironie, de présenter comme solution des réformes qui sont la cause de nos difficultés !

Mais comme le disait Einstein : « On ne peut pas résoudre un problème avec le même mode de pensée que celui qui a généré le problème »

Pour ce qui concerne les élus communistes et républicains, nous ferons tout pour accélérer la déconfiture de ce pouvoir illégitime.

Les élus communistes et apparentés

## BUDGET PRIMITIF 2019

Reconfiguration de la Maison des Services Publics, avec l'installation prochaine de la Mission Locale. Construction de la nouvelle cuisine centrale permettant d'augmenter la production de repas, tout en générant une baisse des coûts de maintenance. Rénovation du Groupe Scolaire Pasteur, et extension du Groupe Scolaire Charréard. L'argent public au service de l'intérêt général, des enfants et de la jeunesse vénissienne, au service des missions de proximité, dont ont tant besoin les habitants. La liste de nos investissements donne une idée précise, de l'esprit du budget primitif 2019 : être utile au plus grand nombre, et s'inscrire dans la défense de services publics de qualité.

Je voudrais mettre en exergue le travail et le professionnalisme des services, et des majorités qui se sont succédé, depuis des années. Nos finances sont saines, quand bon nombre de collectivités locales éprouvent d'énormes difficultés à dégager des budgets équilibrés. Ce résultat que Vénissieux affiche, vient de loin, il est le fruit d'une rigueur, et de choix inscrits dans la durée. Le sens des réalités et le sens des priorités, voilà ce qui a prévalu, et le budget primitif 2019 ne dérogera pas.

Ce budget est le premier budget élaboré, sous la contrainte des dépenses de fonctionnement, imposée par la contractualisation. Une fois de plus, les communes ont été mises devant le fait accompli par l'Etat. Dans l'hypothèse de non-signature, les sanctions pour Vénissieux se seraient élevées, à plus d'1,5 million d'euros, sur la période 2019-2021, sans possibilité de bonus, pour la dotation de soutien à l'investissement local. Un scénario catastrophe, pour les services que les Vénissiens attendent de nous, et pour nos capacités d'investissement également.

Avec un autofinancement de plus de 10 millions d'euros, et un niveau supérieur à celui de 2018, notre ville peut continuer de regarder devant elle, sans trop recourir à l'emprunt, et en limitant sa dette.

Pour renforcer encore nos finances, la ville de Vénissieux poursuit ses efforts en matière de dépenses de fonctionnement en maîtrisant les dépenses de personnel. Nous poursuivons la mutualisation des moyens, quand elle s'avère possible, et surtout utile.

Face aux contraintes budgétaires, que les derniers gouvernements assènent aux collectivités, nous avons voulu que les efforts soient partagés, de façon solidaire. Pas d'augmentation des taux de la fiscalité locale pour les habitants, et l'enveloppe des subventions aux associations sera stable, cette année. Notre ville a choisi d'appliquer une fiscalité, soucieuse de la situation sociale et familiale des contribuables.

Michèle PICARD - Maire

## UN BUDGET DE RÉSISTANCE

Il faut expliquer comment notre budget porte un choix de résistance aux injustices fiscales et sociales.

Nous n'avons que peu de leviers d'action pour la justice fiscale car nos recettes sont à 60% décidées par d'autres. Pour la taxe d'habitation qui représente 33% de nos recettes, on estime que désormais 10% de Vénissiens la paie, et elle ne dépend pas de leurs revenus. Pour ceux qui ont bénéficié de la suppression de la taxe d'habitation, il faut expliquer que l'État qui a promis une compensation aux Villes et donc «remplace» le contribuable, le fait avec les recettes nationales composées de 56% de taxes que tout le monde paie. Or, en proportion de leurs revenus, les plus pauvres paient plus de TVA que les plus riches. Les Vénissiens exonérés de taxe d'habitation vont désormais financer par la TVA la compensation de la taxe d'habitation ! Merci Macron !

Les communistes dénoncent depuis toujours l'injustice de ces impôts locaux. Jusqu'en 2018, pour compenser cette injustice, nous agissions avec les dégrèvements et exonérations, de l'ordre de 5M€.

Mais pour une fiscalité juste, il faudrait revenir à une dotation forfaitaire qui correspond réellement aux missions que nous assurons pour l'État (école, état civil).

Il faut aussi revenir à une fiscalité locale sur les entreprises, transférée à la Métropole en 2002 et qui est aujourd'hui très dynamique, mais une dynamique dont les communes ne bénéficient plus du tout !

Après la justice fiscale dans les recettes, nous faisons le choix d'une justice sociale dans les dépenses. Dans la limite de nos moyens, nous assurons des missions de service public essentielles au vivre ensemble, à la solidarité, aux droits fondamentaux.

Pour cela, nous faisons le choix de nous appuyer sur le service public et le statut des fonctionnaires. Ceux qui nous reprochent une masse salariale trop élevée, sont ceux qui voudraient privatiser des services, acceptant alors de laisser la rentabilité décider des priorités et du niveau de qualité du service.

Oui, ce budget est un budget d'action contre l'injustice fiscale et sociale et nous en sommes fiers, d'autant que nous tenons cet objectif avec une rigueur qui en fait un budget exemplaire d'un point de vue financier. Nous continuons à réduire la dette par habitant, tout en maintenant l'investissement au niveau de notre plan de mandat.

Bien sûr, ce budget ne suffira pas à compenser cette société d'inégalités violentes, mais il montre qu'une autre politique est possible, et dans ces temps de fracture profonde entre les citoyens et le politique, il faut le répéter. Il y a bien un choix politique possible, et ce n'est pas parce que tous les gouvernements successifs ont fait le choix des riches que la majorité de notre peuple ne peut pas trouver le chemin d'une véritable rupture pour une autre politique, une autre société, une société pour tous.

Pierre-Alain MILLET - Adjoint au Maire

## CONTRACTUALISATION

Dans l'objectif de réaliser 13 milliards d'économie sur le dos des collectivités territoriales et des services publics de proximité, l'État a imposé aux grosses collectivités, dont Vénissieux, un contrat pour limiter les dépenses de fonctionnement.

Nous n'avons pas attendu Macron pour comprendre que la situation budgétaire des communes nous imposait une vigilance. Bien avant l'obligation de ce contrat, nous avons travaillé à la rationalisation de nos dépenses. Nous affichons aujourd'hui des finances saines.

Dans le contrat que la Ville a négocié avec le Préfet, nous avons su convaincre de l'immense travail accompli à Vénissieux et nous avons obtenu un taux d'évolution de nos dépenses de 1.46%, bien au-dessus du taux moyen (1.2%) et tout proche du plafond fixé.

Mais l'urgence sociale est telle que nous savons déjà que ce pourcentage sera insuffisant à partir de 2020, et qu'il nous faut poursuivre nos efforts, mais aussi prioriser nos missions.

Les communes vont être amenées à faire des choix, et à Vénissieux, ces choix seront faits avec les habitants.

## L'IMPOSTURE DE BEN KHÉLIFA

**Mr** Ben Khélifa répète que la baisse de la dotation globale de fonctionnement (DGF) est compensée par la hausse de la dotation de solidarité urbaine (DSU).

Mais il sait bien que la DSU augmente à Vénissieux parce que la situation sociale se dégrade, comme dans toutes les villes populaires, à cause de l'incapacité des politiques publiques des gouvernements successifs à faire réellement reculer le chômage et la précarité !

Alors que la DGF est destinée à financer ce que la commune fait au nom de l'État pour tous les Vénissiens, et cette baisse n'est pas compensée pour des Vénissiens pourtant de plus en plus nombreux!

La présentation de monsieur Ben Khélifa est une imposture !

## » MA COMMUNE DEMAIN, JE DONNE MON AVIS

Les priorités exprimées par les Vénissiens à travers cette consultation seront mises en débat, dans la continuité de la présentation du bilan de mi-mandat par Michèle Picard, le 25 septembre 2018. Devant une salle comble, le Maire avait amorcé l'expression des Vénissiens sur les perspectives d'avenir de notre commune.

»»» Prochaine rencontre le 21 mars 2019,  
en mairie, à 18 heures.

ENEZ NOMBREUX !!!

## CENTRE RÉGIONAL DES TECHNIQUES AVANCÉES (CERTA)

Le CERTA est une création originale née en 1983 de la volonté commune de la Ville, d'universitaires et de syndicalistes. Il s'agissait alors de permettre à des femmes et hommes et en priorité des jeunes sortis de l'école sans qualification ni diplôme d'accéder à une formation qualifiante et diplômante et à l'emploi. La priorité était donnée à l'emploi industriel dans une période de mutation technologique intense.

Depuis le Certa a formé ou accompagné plus de 25000 personnes. 1200 stagiaires s'y forment chaque année. Le centre reste fidèle à ses engagements d'origine: la volonté d'offrir à tous la possibilité de se former et se remettre le pied à l'étrier, dans un souci global de l'individu et de ses problématiques personnelles.

Le Certa a su évoluer en prenant en charge le suivi des bénéficiaires du RSA, en développant des formations pour le secteur tertiaire, les compétences premières, le français langue étrangère. Il a acquis un savoir-faire reconnu en direction des publics les plus éloignés de l'emploi. Il est dans l'agglomération, le seul organisme de formation à prendre des jeunes de niveau 5 ou 6 et à les amener jusqu'au bac pro.

Le Certa rencontre des difficultés liées au désengagement de la Région quant à la formation (- 900K€).

L'ouverture, sous pression d'une directive européenne, des marchés publics de formation à la concurrence, l'avait fortement déstabilisé au début des années 2000. Car cela a favorisé le secteur privé au détriment du service public et du secteur associatif. Dans la suite de cette décision, le Certa doit faire face à la concurrence infernale des «ubers» de la formation qui font baisser les prix et augmentent les profits en précarisant leurs formateurs et en sélectionnant leurs stagiaires en fonction d'objectifs financiers.

Le gouvernement multiplie les annonces mais réduit les droits des salariés. Il oblige l'AFPA à fermer 38 centres de formation et supprimer 1541 CDI, liquidant ainsi le service public de formation professionnelle. Il ne s'agit plus de se former pour progresser mais pour répondre aux objectifs financiers du patronat et en lui rapportant toujours plus d'argent. Ce sont les salariés les moins qualifiés qui ont le moins accès à la formation. Décidément l'ascenseur social est en panne.

Nous soutenons le CERTA qui a fait la preuve de son sérieux, son efficacité et son utilité sociale.

Marie-Christine BURRICAND - *Conseillère municipale*

## BIEN MANGER !

Un des fléaux qui menace notre société actuelle est le «mal manger» mais aussi le « mal consommer» dû sans doute à une désinformation de ce que nous achetons... Comment faire pour bien manger ?

Au-delà de nos goûts, nos préférences et nos habitudes, nous devons nous poser les bonnes questions. Par exemple, manger Bio serait le summum du bien manger. Mais n'est-il pas mieux de consommer local et de saison? L'idéal serait de consommer local, de saison et bio ! Mais l'idéal n'est pas à la portée de toutes les bourses.

Introduire du Bio dans nos repas pour garantir des aliments sains... naturellement, on dit « oui » ! Mais trop souvent ce Bio à moindre coût vient de pays dont les critères bio ne sont pas les mêmes qu'en France. De plus, les kilomètres parcourus par ces produits pour arriver dans nos assiettes ne sont pas anodins. Dans ce cas, est-ce vraiment si bio que l'étiquette l'entend ? N'est-il pas préférable alors de privilégier les produits issus d'une agriculture locale et durable ?

Une alimentation saine et équilibrée est une préoccupation centrale pour notre santé avec des enjeux économiques incontestables. À Vénissieux, grâce aux choix ambitieux de la cuisine centrale, les repas sont préparés sur place par des chefs cuisiniers qualifiés. Nous sommes en permanence dans la recherche de l'équilibre le plus juste, dans les choix des produits utilisés et des coûts engagés. C'est un parti pris pour la qualité et le goût.

Sophia BRIKH - *Conseillère municipale*

## BILAN 2018 ACTION EMPLOI

Un rapport de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) indique dernièrement qu'en France 2 850 000 jeunes de 15 à 34 ans ne sont ni en emploi, ni scolarisés, ni en formation.

Ce sont 18 % des 15-34 ans (près d'un sur cinq) qui se trouvent dans cette situation.

Et sur ces 2,850 millions, 40 % sont issus de l'immigration alors qu'ils représentent 28 % de cette génération d'âge.

Ces chiffres nous ramènent inmanquablement à ceux donnés dans le rapport sur le bilan actions emploi. 42 % des 15-24 sur la ville étaient au chômage début 2018.

Le travail réalisé par la ville, les différents intervenants, pour ouvrir les portes de l'emploi, remettre le pied à l'étrier de ceux qui n'ont plus de perspectives vient se heurter, même s'il existe des postes qui ne sont pas pourvus, à la réalité d'un marché de l'emploi atone, qui de plus, est fait de précarité.

Ce travail démontre qu'il ne suffit pas de traverser la rue pour trouver un emploi.

Serge TRUSCELLO - *Conseiller municipal*



## LA MÉTROPOLE ET NOUS ... SI TOUT POUVAIT ÊTRE AUSSI «RESPIRABLE» QUE LA ZFE

L'instauration d'une Zone à Faible Emission (ZFE) est engagée par la Métropole, dans le cadre de son plan Oxygène.

Alors que depuis le commencement de cette Métropole, nous dénonçons l'éloignement du centre de décision, des citoyens, la technocratie écrasante de cette hyper collectivité, nous devons, pour une fois souligner un travail de concertation réel sur la ZFE. Pour la première fois, la Métropole s'est donnée le temps de construire l'appropriation par les citoyens de mesures décidées et mises en œuvre dans de vrais partenariats plutôt que de décréter administrativement ce qui est bon parce que certains experts et associations en ont décidé. Nous félicitons la prise en compte réelle et précise de la concertation avec les acteurs professionnels et les collectivités tout en regrettant que la concertation des habitants ait mobilisé faiblement.

En tout cas, il résulte de la concertation le choix de se donner le temps de travailler concrètement avec les acteurs concernés sur le territoire. C'est important, j'avais de mon côté, en septembre dernier, contacté les entreprises de Vénissieux qui seront incluses dans la ZFE et je peux vous confirmer que les responsables logistiques n'avaient pas encore pris conscience de l'impact pour leur activité. Les précisions apportées en conseil de la Métropole sur les dérogations, et notamment les dérogations provisoires pour accompagner le renouvellement de parc, le financement de 1M€ pour aider jusqu'à 3 véhicules par société de la Métropole, la concertation à poursuivre avec les acteurs publics (communes, HCL...), toutes nos remarques semblent avoir été prises en compte pour une mesure qui ne soit pas à la fin une simple action de communication. D'autant qu'il reste à trouver comment organiser le contrôle, la police de stationnement relevant des maires, avec des charges de travail déjà élevées pour les polices municipales, et l'utilisation de la vidéo surveillance aux entrées de la ZFE supposant une modification législative.

Pierre-Alain MILLET - Adjoint au Maire

## » » » » » ECHOS

» La justice vient de condamner Pierre Obrecht (attaché parlementaire et fidèle collaborateur d'Yves Blein, Député de la 14ème circonscription).

Il avait utilisé le patronyme de Michèle Picard pour créer un site internet sous le nom du maire, mais invitant les électeurs à voter contre elle en mars 2020.

Les opposants de Michèle Picard n'ont pas de proposition, pas de projet pour Vénissieux, rien à lui opposer potitiquement. Leur seule option est d'utiliser le nom et la notoriété de Michèle Picard dans le but de lui nuire.

Contre quoi voulait s'exprimer l'attaché du député ? Contre la politique du gouvernement dénoncée par les gilets jaunes ? sûrement pas, Yves blein en est un des acteurs ! Contre la hausse de la CSG pour les retraités, la baisse des APL pour les locataires ? sûrement pas, le député les a votées! Contre la suppression de l'ISF? non plus ! Contre la contractualisation imposant des baisses de dépenses aux collectivités ? C'est sa majorité qui les a votées !

De fait, l'attaché parlementaire veut se convaincre qu'on pourrait refaire en 2020 le coup de 2017, présenter un vieux projet réactionnaire comme une recomposition moderne, et tenter de convaincre qu'il fallait voter contre le maire sortant pour imposer une commune plus soumise à la Métropole et à l'austérité

Mais les citoyens ne sont pas dupes, ils ont l'expérience de 2017 et de ce «nouveau monde» qui ressemble terriblement à l'ancien, de ce député qui change de veste politique à chaque échéance et dont les équipes sont plus connues pour les mensonges sur internet et les réseaux sociaux que pour leurs propositions pour

l'avenir de la commune. Macron se sert de barroudeurs comme Benalla, Blein est dans la même veine, et les dérapages de ses proches s'accumulent.

Mais les citoyens ont des idées pour la défense du climat, les conquis sociaux, le droit des femmes, le droit au logement, le référendum d'initiative citoyen, etc. La participation des Vénissiens au questionnaire « ma commune demain, je donne mon avis » est une preuve de ce volontarisme citoyen. Les Vénissiens peuvent se mobiliser pour construire l'avenir de leur commune.

Pierre Obrecht, condamné par la justice, tente de minimiser son acte et le faire passer pour une blague. Utiliser l'identité d'une personne par le «cybersquatting» serait drôle ? Drôle pour qui ? Drôle pourquoi ? On apprend, dans le Progrès, que la seule réaction de Monsieur Yves Blein à cette lamentable histoire fût « un grand éclat de rire ». Cette réaction n'est pas digne de ce que les électeurs sont en droit d'attendre d'un député.

Pendant ce temps-là Michèle Picard et son équipe sont au travail pour la ville, avec un projet politique au service des Vénissiens, pour la justice fiscale et sociale, pour le service public, pour l'accès à la culture et au sport, l'éducation, pour les aînés, la jeunesse, la démocratie avec des dispositifs participatifs ancrés et réels. Des conseils de quartier depuis 1989, mis en place bien avant que la loi ne les impose, un Conseil Municipal d'Enfants qui pourrait bien être l'un des plus efficaces de la Métropole, une démarche participative et partenariale à chaque échelon de la politique municipale comme avec le conseil citoyen de développement durable, le collectif femme, la commission laïcité, la commission sport de l'OMS, etc.

**Alors, monsieur Blein, votre seule réponse est le rire? Est-ce bien sérieux ?**